

LES DESIDERATA DES VOYAGEURS ET REPRESENTANTS DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Le Congrès du Centre national des Voyageurs et Représentants de commerce et d'industrie, affilié à la Fédération française des Syndicats Chrétiens d'employés, 6, rue Cadet, Paris (8e), vient de se réunir sous la présidence de M. Guillard, son directeur président. M. Lombard, vice-président, a présenté le rapport moral qui manifeste la vitalité de cet organisme. Une liaison permanente entre le groupe parisien et les syndicats de voyageurs assure le placement des adhérents dans les conditions les meilleures. Le Bulletin du Voyageur et du Représentant, publication officielle du Centre, recense les lieux qui unissent entre eux tous les syndiqués; l'abonnement est maintenu à 6 fr. par an et le siège de la rédaction et de son administration, rue de Valenciennes, 20, rue Saint-Sauveur, à Lille. Le Congrès a émis le vœu que l'impôt sur l'automobile du voyageur de commerce, instrument indispensable à l'exercice de sa profession, soit réduite de moitié. Une liste de bons d'hôtel paraît chaque mois dans l'organe officiel du Centre.

Un lot de 500.000 francs échoit à un ouvrier paveur d'Armentières

Lors du dernier tirage du Crédit National, daté du 27 janvier 1929, le sort a favorisé un ouvrier paveur des Services municipaux, M. Louis Dauchy, qui s'est vu attribuer un gros lot de 500.000 francs. C'est avec les économies du ménage que furent achetées, il y a quelques années, une vingtaine d'obligations du Crédit National. Inutile de dire avec quelle joie ce gros lot fut accueilli par M. et M^{me} Dauchy, qui entrevoient la construction d'une maisonnette à la campagne.

DESARMEMENT

Un milliard de dollars pour les constructions navales aux Etats-Unis

Washington, 7 mai. — M. Britten, président de la Commission des affaires navales à la Chambre des représentants, a annoncé qu'il allait déposer un projet de loi de constructions navales comportant une dépense d'un milliard de dollars, somme qu'il estime nécessaire pour réaliser la parité navale entre l'Angleterre et les Etats-Unis, au cours des dix prochaines années.

TOURCOING

Anjourd'hui, jeudi 3 mai : Hôtel de Ville: Bureaux ouverts au public de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h. Casier d'Épargne: de 9 à 11 h. 30 et de 14 à 16 heures. Etablissement Municipal de Bains: de 9 à 11 h. 30 et de 14 à 18 h. 30. Bibliothèque Catholique, 16, rue des Orphelins: de 14 h. 30 à 18 h. Bibliothèque Communale: de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. Marché: de 8 à 13 h.

Les vieilles sociétés sportives

La révoite des Tourquennois. Nous avons dit, dans notre dernier article, que pour calmer la révoite des Tourquennois, le duc de Croÿ, puis l'intendant des Flandres avaient donné à leurs subordonnés des ordres énergiques qui devaient, pensaient-ils, apaiser les esprits.

Mais le bailli, plus audacieux dans ses écrits que dans ses actes, considéra comme nulles ces prescriptions, tandis que les ordres de vente des biens des confréries se réalisèrent. Le 30 décembre 1747, le bailli se déclare satisfait du calme qui paraît régner partout. « Tout est dans un parfait silence, écrit-il au duc, cela me jette dans une irrésolution de la part à prendre l'oubli est le moyen le plus simple, mais la justice et le public ne si trouva pas enge » (sic).

Comme par un défi du sort, cette lettre édit à peine envoyée que les Tourquennois firent un coup de plus hardis. Ils allèrent attacher avec un clou, à la porte de la ferme des Poutrais, dans le « ceintier » était le beau-frère de Leroux, receveur des tailles de la communauté, chargé de percevoir pour les pauvres, les deniers des bien vendus, un billet ainsi conçu :

« L'argent de la confrérie viendra à propos pour bâtir une nouvelle mairie et une nouvelle ferme à François Leroux et pour acheter une nouvelle vie à Lahare. Nous sommes quatre déterminés à faire le cou, leur que vous y songez le moins. Vous faites vos plaisirs, nous ferons le nôtre ».

Fridement cette nouvelle menace allait ranimer le feu et provoquer des sanctions. « Quand le duc, qui, quelque temps auparavant trouvait que le « party de l'oubli » était bien le plus simple » apprit ces faits à Paris, il écrivit à Verghelle, le bailli: « Néanmoins votre sentiment, il n'est plus question aujourd'hui de préférer l'oubli et la clémence à la justice. Il est tenu, au contraire, de mettre à exécution l'ordre que vous avez de M. de Séchelles, de faire agir la maréchaussée. Il faut à tout prix découvrir les coupables ! ». A cette fin, le duc consentit à ce qu'on employât « des espions ou mouches, comme on les nomme » et autorisa le bailli à faire comparaître devant lui les connétables et principaux des confréries pour les interroger et l'assurer d'eux; s'ils ne veulent rien déclarer, les faire mettre au cachot, sonner la cloche de l'Hôtel de Ville et déclarer à la communauté que pour faire cesser leurs troubles et rétablir la paix et la tranquillité, il est de l'intérêt personnel et particulier de chacun, de déclarer les coupables, et que faute par eux d'y satisfaire, on procédera contre eux par exécution militaire en leur envoyant des troupes à discrétion ! ».

L'ASSEMBLEE GENERALE DU GROUPE DES ANCIENS COMBATTANTS DES PHALEMPINS

La réunion du groupe a eu lieu sous la présidence de M. François Flipo, président d'honneur et M. Jean Blondeau, président, entourés des membres de la Commission. En ouvrant la séance le président remercia M. Flipo de l'honneur qu'il portait au groupe par sa présence. Après ses réunions et sa générosité en dotant nos réunions et sa générosité en dotant nos réunions et sa générosité en dotant nos réunions.

Partie de boules. — Un entraînement de tous les boules du groupe aura lieu le dimanche 10 mai, à 16 heures. Rassemblement chez M. Daclé, 10, rue de Valenciennes, 257, rue de Gand.

Concours de pigeons. — Ce concours détié de nombreux amateurs aura lieu le dimanche 10 mai, à 9 heures. Tous les camarades s'assent de la propagande pour cette belle œuvre pour laquelle le concours est organisé.

Médailles militaires et Légion d'honneur. — Les camarades décorés à titre de la réserve, pour faits de guerre touchant de cette année, la pension fixe par une loi qui vient d'être votée définitivement. Le président présente ensuite M. Caplette et lui donne la parole.

M. Caplette qui vient parler des Assurances sociales au point de vue de nos camarades, il énumère les obligations des assurés, ce qu'ils auront à payer, les charges annuelles ainsi que les avantages: soins médicaux et pharmaceutiques pour l'assuré et sa famille; indemnité en cas de maladie; pension en cas de retraite; indemnité en cas d'invalidité au décès. Il fait un vibrant appel après des membres pour s'assurer à la Caisse primaire des Combattants. Le président remercie M. Caplette de son brillant exposé et un chaleureux vœu est émis en son honneur.

Fêtes des Combattants belges. — Le président demande aux camarades de la commune de cette année de leur faire connaître avec affection à nos camarades belges. Une brillante tombola clôture, cette magnifique réunion qui se termina à 10 heures.

LES FÊTES DE LA « COMMUNE LIBRE » DE L'ÉGALITÉ

Le Conseil municipal de la « Commune libre » du boulevard de l'Égalité a tenu séance mardi soir, afin de prendre toutes les dispositions utiles en vue de la fête de l'Égalité qui se fera au quartier les 10, 11 et 12 mai.

La réunion se passa dans le plus grand calme et la majorité municipale approuva le programme arrêté par la Commission des fêtes.

Le samedi 10 mai, à 20 h. 30, une grande retraite sera organisée par les principaux boulevards de la commune. Départ: 8, rue de la Malencelle. Itinéraire: Rues de la Malencelle, Bellevue, Chantilly, Pasteur, Condorcet, boulevard de l'Égalité et dissolution rue de Rigot.

Le dimanche 11 mai, de 10 à 12 heures, l'élection du Conseil municipal dans les bureaux de vote qui seront désignés à cet effet. — A 10 h. 30, sur le terrain Salmiembien, boulevard de l'Égalité: Match de basket-ball. — A 11 h. 30, sur le kiosque de la place de l'Égalité: Concert-orchestre dirigé par la Fanfare des Intimes » et la Clique et les Filles scolaires.

Au cours du concert, seront portés à la connaissance du public les résultats de l'élection municipale des 10, 11 et 12 mai.

Le 15 h. 20: Départ de la course cycliste des cent kilomètres, dite « Grand Prix du boulevard de l'Égalité », dotée de 1.000 fr. de prix. — A 14 heures: Départ de la course cycliste de 40 kilomètres, réservée aux débutants. Circuit du boulevard de l'Égalité. — A 16 h., au kiosque du boulevard de l'Égalité: Fête de gymnastique par l'Union Tourquennoise et démonstration des mouvements d'ensemble de la fête fédérale d'Arras. — Vers 18 heures: Concert de la Fanfare des Intimes » et la Clique et les Filles scolaires.

Pour cette fête, des ordres ont été donnés aux services officiels de la commune libre, afin que leur participation effective se fasse dans l'apparat des grands jours: police, pompiers et gardiens de la paix, seront présents avec leur matériel et contribueront ainsi au succès des diverses manifestations du lundi 12 mai.

LA FOIRE AUX PLAISIRS DE LA PAROISSE SAINT-LOUIS. Le Comité organisateur de la Foire aux plaisirs et de la vente de charité qui auront lieu les 24, 25 et 26 mai, au patronage de la rue des Cinq-Vues, a le plaisir de faire connaître aux nombreuses personnes qui assisteront à ces fêtes, que parmi les attractions variées déjà inscrites au programme, se trouve le numéro célèbre du prestigieux Robert, de retour de Londres, après une tournée particulièrement remarquable.

Cette attraction dont on connaît le réel talent, fera passer de bons instants au public qui suit tous les jours avec tant d'intérêt, la fête de la paroisse Saint-Louis. Cette attraction de premier ordre sera encadrée d'autres distractions amusantes et originales. Nous en reparlerons d'ailleurs.

MADAME, les étalages des Magasins Saint-Christophe, nous présentent les nouveaux designs de Tobralco. 702551.

CHEZ LES FACTEURS DES P.T.T.

L'Amicale des facteurs des P.T.T. de Tourcoing s'est réunie en assemblée générale, au siège, 19, rue Saint-Pierre, le dimanche 27 avril, sous la présidence de M. Flipo, président, 23, rue Carnot, pour le 23 mai, dernier délai.

La messe a été célébrée par M. le chanoine Millaquet, curé de la paroisse. Les témoins étaient: pour le marié, M. Georges Masurel, son frère; pour le marié, M. Michel Flipo, son frère. Dans les stalles, on notait: M. le vicarier général Elie-M. le chanoine Coupin, doyen de Lille et Verrière, numéraire de l'Immaculée-Conception; MM. les abbés André Leclercq, Étienne Dumortier, et Bernard, directeurs au Grand Séminaire; MM. les abbés Ruffin, Bonte, curé de Saint-Éloi; Castelnot, curé de la Croix-Rouge; Crain, curé de N.-D. du Sacré-Coeur; Martens, curé de Saint-Grégoire; Wattelet, Leconte, Flageolet, Desrumaux et Flipo, professeur au Collège; Carissimo, Choquel et Debrune, vicaires du Sacré-Coeur. Les chants étaient exécutés par la chorale paroissiale, dirigée par M. Wilmet, M. Heintz et les choristes.

Le jeudi 15 mai, à 10 h., aura lieu la messe de l'Institution libre du Sacré-Coeur; Leduc, supérieur de l'Institution libre Notre-Dame des Victoires de Roubaix; MM. les chanoines Thibaut, professeur aux Facultés catholiques de Lille et Verrière, numéraire de l'Immaculée-Conception; MM. les abbés André Leclercq, Étienne Dumortier, et Bernard, directeurs au Grand Séminaire; MM. les abbés Ruffin, Bonte, curé de Saint-Éloi; Castelnot, curé de la Croix-Rouge; Crain, curé de N.-D. du Sacré-Coeur; Martens, curé de Saint-Grégoire; Wattelet, Leconte, Flageolet, Desrumaux et Flipo, professeur au Collège; Carissimo, Choquel et Debrune, vicaires du Sacré-Coeur. Les chants étaient exécutés par la chorale paroissiale, dirigée par M. Wilmet, M. Heintz et les choristes.

Le jeudi 15 mai, à 10 h., aura lieu la messe de l'Institution libre du Sacré-Coeur; Leduc, supérieur de l'Institution libre Notre-Dame des Victoires de Roubaix; MM. les chanoines Thibaut, professeur aux Facultés catholiques de Lille et Verrière, numéraire de l'Immaculée-Conception; MM. les abbés André Leclercq, Étienne Dumortier, et Bernard, directeurs au Grand Séminaire; MM. les abbés Ruffin, Bonte, curé de Saint-Éloi; Castelnot, curé de la Croix-Rouge; Crain, curé de N.-D. du Sacré-Coeur; Martens, curé de Saint-Grégoire; Wattelet, Leconte, Flageolet, Desrumaux et Flipo, professeur au Collège; Carissimo, Choquel et Debrune, vicaires du Sacré-Coeur. Les chants étaient exécutés par la chorale paroissiale, dirigée par M. Wilmet, M. Heintz et les choristes.

Le jeudi 15 mai, à 10 h., aura lieu la messe de l'Institution libre du Sacré-Coeur; Leduc, supérieur de l'Institution libre Notre-Dame des Victoires de Roubaix; MM. les chanoines Thibaut, professeur aux Facultés catholiques de Lille et Verrière, numéraire de l'Immaculée-Conception; MM. les abbés André Leclercq, Étienne Dumortier, et Bernard, directeurs au Grand Séminaire; MM. les abbés Ruffin, Bonte, curé de Saint-Éloi; Castelnot, curé de la Croix-Rouge; Crain, curé de N.-D. du Sacré-Coeur; Martens, curé de Saint-Grégoire; Wattelet, Leconte, Flageolet, Desrumaux et Flipo, professeur au Collège; Carissimo, Choquel et Debrune, vicaires du Sacré-Coeur. Les chants étaient exécutés par la chorale paroissiale, dirigée par M. Wilmet, M. Heintz et les choristes.

Le jeudi 15 mai, à 10 h., aura lieu la messe de l'Institution libre du Sacré-Coeur; Leduc, supérieur de l'Institution libre Notre-Dame des Victoires de Roubaix; MM. les chanoines Thibaut, professeur aux Facultés catholiques de Lille et Verrière, numéraire de l'Immaculée-Conception; MM. les abbés André Leclercq, Étienne Dumortier, et Bernard, directeurs au Grand Séminaire; MM. les abbés Ruffin, Bonte, curé de Saint-Éloi; Castelnot, curé de la Croix-Rouge; Crain, curé de N.-D. du Sacré-Coeur; Martens, curé de Saint-Grégoire; Wattelet, Leconte, Flageolet, Desrumaux et Flipo, professeur au Collège; Carissimo, Choquel et Debrune, vicaires du Sacré-Coeur. Les chants étaient exécutés par la chorale paroissiale, dirigée par M. Wilmet, M. Heintz et les choristes.

Le jeudi 15 mai, à 10 h., aura lieu la messe de l'Institution libre du Sacré-Coeur; Leduc, supérieur de l'Institution libre Notre-Dame des Victoires de Roubaix; MM. les chanoines Thibaut, professeur aux Facultés catholiques de Lille et Verrière, numéraire de l'Immaculée-Conception; MM. les abbés André Leclercq, Étienne Dumortier, et Bernard, directeurs au Grand Séminaire; MM. les abbés Ruffin, Bonte, curé de Saint-Éloi; Castelnot, curé de la Croix-Rouge; Crain, curé de N.-D. du Sacré-Coeur; Martens, curé de Saint-Grégoire; Wattelet, Leconte, Flageolet, Desrumaux et Flipo, professeur au Collège; Carissimo, Choquel et Debrune, vicaires du Sacré-Coeur. Les chants étaient exécutés par la chorale paroissiale, dirigée par M. Wilmet, M. Heintz et les choristes.

Le jeudi 15 mai, à 10 h., aura lieu la messe de l'Institution libre du Sacré-Coeur; Leduc, supérieur de l'Institution libre Notre-Dame des Victoires de Roubaix; MM. les chanoines Thibaut, professeur aux Facultés catholiques de Lille et Verrière, numéraire de l'Immaculée-Conception; MM. les abbés André Leclercq, Étienne Dumortier, et Bernard, directeurs au Grand Séminaire; MM. les abbés Ruffin, Bonte, curé de Saint-Éloi; Castelnot, curé de la Croix-Rouge; Crain, curé de N.-D. du Sacré-Coeur; Martens, curé de Saint-Grégoire; Wattelet, Leconte, Flageolet, Desrumaux et Flipo, professeur au Collège; Carissimo, Choquel et Debrune, vicaires du Sacré-Coeur. Les chants étaient exécutés par la chorale paroissiale, dirigée par M. Wilmet, M. Heintz et les choristes.

Le jeudi 15 mai, à 10 h., aura lieu la messe de l'Institution libre du Sacré-Coeur; Leduc, supérieur de l'Institution libre Notre-Dame des Victoires de Roubaix; MM. les chanoines Thibaut, professeur aux Facultés catholiques de Lille et Verrière, numéraire de l'Immaculée-Conception; MM. les abbés André Leclercq, Étienne Dumortier, et Bernard, directeurs au Grand Séminaire; MM. les abbés Ruffin, Bonte, curé de Saint-Éloi; Castelnot, curé de la Croix-Rouge; Crain, curé de N.-D. du Sacré-Coeur; Martens, curé de Saint-Grégoire; Wattelet, Leconte, Flageolet, Desrumaux et Flipo, professeur au Collège; Carissimo, Choquel et Debrune, vicaires du Sacré-Coeur. Les chants étaient exécutés par la chorale paroissiale, dirigée par M. Wilmet, M. Heintz et les choristes.

Le jeudi 15 mai, à 10 h., aura lieu la messe de l'Institution libre du Sacré-Coeur; Leduc, supérieur de l'Institution libre Notre-Dame des Victoires de Roubaix; MM. les chanoines Thibaut, professeur aux Facultés catholiques de Lille et Verrière, numéraire de l'Immaculée-Conception; MM. les abbés André Leclercq, Étienne Dumortier, et Bernard, directeurs au Grand Séminaire; MM. les abbés Ruffin, Bonte, curé de Saint-Éloi; Castelnot, curé de la Croix-Rouge; Crain, curé de N.-D. du Sacré-Coeur; Martens, curé de Saint-Grégoire; Wattelet, Leconte, Flageolet, Desrumaux et Flipo, professeur au Collège; Carissimo, Choquel et Debrune, vicaires du Sacré-Coeur. Les chants étaient exécutés par la chorale paroissiale, dirigée par M. Wilmet, M. Heintz et les choristes.

Le jeudi 15 mai, à 10 h., aura lieu la messe de l'Institution libre du Sacré-Coeur; Leduc, supérieur de l'Institution libre Notre-Dame des Victoires de Roubaix; MM. les chanoines Thibaut, professeur aux Facultés catholiques de Lille et Verrière, numéraire de l'Immaculée-Conception; MM. les abbés André Leclercq, Étienne Dumortier, et Bernard, directeurs au Grand Séminaire; MM. les abbés Ruffin, Bonte, curé de Saint-Éloi; Castelnot, curé de la Croix-Rouge; Crain, curé de N.-D. du Sacré-Coeur; Martens, curé de Saint-Grégoire; Wattelet, Leconte, Flageolet, Desrumaux et Flipo, professeur au Collège; Carissimo, Choquel et Debrune, vicaires du Sacré-Coeur. Les chants étaient exécutés par la chorale paroissiale, dirigée par M. Wilmet, M. Heintz et les choristes.

Le jeudi 15 mai, à 10 h., aura lieu la messe de l'Institution libre du Sacré-Coeur; Leduc, supérieur de l'Institution libre Notre-Dame des Victoires de Roubaix; MM. les chanoines Thibaut, professeur aux Facultés catholiques de Lille et Verrière, numéraire de l'Immaculée-Conception; MM. les abbés André Leclercq, Étienne Dumortier, et Bernard, directeurs au Grand Séminaire; MM. les abbés Ruffin, Bonte, curé de Saint-Éloi; Castelnot, curé de la Croix-Rouge; Crain, curé de N.-D. du Sacré-Coeur; Martens, curé de Saint-Grégoire; Wattelet, Leconte, Flageolet, Desrumaux et Flipo, professeur au Collège; Carissimo, Choquel et Debrune, vicaires du Sacré-Coeur. Les chants étaient exécutés par la chorale paroissiale, dirigée par M. Wilmet, M. Heintz et les choristes.

Le jeudi 15 mai, à 10 h., aura lieu la messe de l'Institution libre du Sacré-Coeur; Leduc, supérieur de l'Institution libre Notre-Dame des Victoires de Roubaix; MM. les chanoines Thibaut, professeur aux Facultés catholiques de Lille et Verrière, numéraire de l'Immaculée-Conception; MM. les abbés André Leclercq, Étienne Dumortier, et Bernard, directeurs au Grand Séminaire; MM. les abbés Ruffin, Bonte, curé de Saint-Éloi; Castelnot, curé de la Croix-Rouge; Crain, curé de N.-D. du Sacré-Coeur; Martens, curé de Saint-Grégoire; Wattelet, Leconte, Flageolet, Desrumaux et Flipo, professeur au Collège; Carissimo, Choquel et Debrune, vicaires du Sacré-Coeur. Les chants étaient exécutés par la chorale paroissiale, dirigée par M. Wilmet, M. Heintz et les choristes.

Le jeudi 15 mai, à 10 h., aura lieu la messe de l'Institution libre du Sacré-Coeur; Leduc, supérieur de l'Institution libre Notre-Dame des Victoires de Roubaix; MM. les chanoines Thibaut, professeur aux Facultés catholiques de Lille et Verrière, numéraire de l'Immaculée-Conception; MM. les abbés André Leclercq, Étienne Dumortier, et Bernard, directeurs au Grand Séminaire; MM. les abbés Ruffin, Bonte, curé de Saint-Éloi; Castelnot, curé de la Croix-Rouge; Crain, curé de N.-D. du Sacré-Coeur; Martens, curé de Saint-Grégoire; Wattelet, Leconte, Flageolet, Desrumaux et Flipo, professeur au Collège; Carissimo, Choquel et Debrune, vicaires du Sacré-Coeur. Les chants étaient exécutés par la chorale paroissiale, dirigée par M. Wilmet, M. Heintz et les choristes.

Le jeudi 15 mai, à 10 h., aura lieu la messe de l'Institution libre du Sacré-Coeur; Leduc, supérieur de l'Institution libre Notre-Dame des Victoires de Roubaix; MM. les chanoines Thibaut, professeur aux Facultés catholiques de Lille et Verrière, numéraire de l'Immaculée-Conception; MM. les abbés André Leclercq, Étienne Dumortier, et Bernard, directeurs au Grand Séminaire; MM. les abbés Ruffin, Bonte, curé de Saint-Éloi; Castelnot, curé de la Croix-Rouge; Crain, curé de N.-D. du Sacré-Coeur; Martens, curé de Saint-Grégoire; Wattelet, Leconte, Flageolet, Desrumaux et Flipo, professeur au Collège; Carissimo, Choquel et Debrune, vicaires du Sacré-Coeur. Les chants étaient exécutés par la chorale paroissiale, dirigée par M. Wilmet, M. Heintz et les choristes.

Le jeudi 15 mai, à 10 h., aura lieu la messe de l'Institution libre du Sacré-Coeur; Leduc, supérieur de l'Institution libre Notre-Dame des Victoires de Roubaix; MM. les chanoines Thibaut, professeur aux Facultés catholiques de Lille et Verrière, numéraire de l'Immaculée-Conception; MM. les abbés André Leclercq, Étienne Dumortier, et Bernard, directeurs au Grand Séminaire; MM. les abbés Ruffin, Bonte, curé de Saint-Éloi; Castelnot, curé de la Croix-Rouge; Crain, curé de N.-D. du Sacré-Coeur; Martens, curé de Saint-Grégoire; Wattelet, Leconte, Flageolet, Desrumaux et Flipo, professeur au Collège; Carissimo, Choquel et Debrune, vicaires du Sacré-Coeur. Les chants étaient exécutés par la chorale paroissiale, dirigée par M. Wilmet, M. Heintz et les choristes.

Le jeudi 15 mai, à 10 h., aura lieu la messe de l'Institution libre du Sacré-Coeur; Leduc, supérieur de l'Institution libre Notre-Dame des Victoires de Roubaix; MM. les chanoines Thibaut, professeur aux Facultés catholiques de Lille et Verrière, numéraire de l'Immaculée-Conception; MM. les abbés André Leclercq, Étienne Dumortier, et Bernard, directeurs au Grand Séminaire; MM. les abbés Ruffin, Bonte, curé de Saint-Éloi; Castelnot, curé de la Croix-Rouge; Crain, curé de N.-D. du Sacré-Coeur; Martens, curé de Saint-Grégoire; Wattelet, Leconte, Flageolet, Desrumaux et Flipo, professeur au Collège; Carissimo, Choquel et Debrune, vicaires du Sacré-Coeur. Les chants étaient exécutés par la chorale paroissiale, dirigée par M. Wilmet, M. Heintz et les choristes.

PAS-DE-CALAIS

Une ridicule affaire de sorcellerie à Aire-sur-la-Lys. Bien qu'on soit au XXe siècle, il est encore des gens dans nos campagnes — et même dans les villes — qui croient aux sorcelleries et à l'envoûtement. C'est ainsi que deux habitantes d'Aire-sur-la-Lys, Mme Wallart et sa fille, sont accusées par maints de leurs concitoyens, de pratiques de sorcellerie et d'envoûtement.

Un ouvrier est noyé dans une cuve d'huile à Calais. Un ouvrier de l'usine Brampton, M. Ernest Deléglise, alors qu'il s'apprêtait à plonger pour leur élimination dans un lac d'huile froide, des pièces qui venait de fabriquer, a été pris d'un éblouissement et est tombé dans le bassin.

Une chute de vingt-six mètres aux mines de Béthune. On a admis d'urgence à l'hôpital de Béthune, le Polonais Bronislas Czys, 10 ans, électricien, demeurant rue de Madagascar, à Neux-les-Aulnois, qui travaillait dans la cour des usines des mines de Béthune, à Marignac, est tombé d'un réfrigérateur haut de vingt-six mètres. Son état est jugé désespéré.

Deux blessés dans un accident d'auto près de Nesle. Au passage à niveau non gardé de Petit-Nesle, près de Nesle, une auto transportant deux personnes a été percutée par un train de la ligne de Nesle à Paris. Les deux personnes ont été blessées. L'auto, M. Roger Caulet, 22 ans, de Nesle, et son compagnon, M. Fernand Toutain, 46 ans, cultivateur, ont été blessés. Les blessures de M. Toutain sont assez graves. Un des wagons du train a été renversé, mais le choc, mais aucun voyageur n'a été blessé.

LA CURE DE PRINTEMPS, idéale pour rajouter l'organisme, doit être faite à la crème Yoghurt Lactella.

Le vol du coffre-fort du boulevard Vaillant à l'Instruction. Dans le but de faire un état-civil, afin de l'Instruction qui remonte à plusieurs mois déjà, a été facilitée par les accusations portées par Ranson qui s'est, on s'en souvient, donné la mort à la prison de Charleroi, où il était détenu.

LA CURE DE PRINTEMPS, idéale pour rajouter l'organisme, doit être faite à la crème Yoghurt Lactella.

LA CURE DE PRINTEMPS, idéale pour rajouter l'organisme, doit être faite à la crème Yoghurt Lactella.

LA CURE DE PRINTEMPS, idéale pour rajouter l'organisme, doit être faite à la crème Yoghurt Lactella.

LA CURE DE PRINTEMPS, idéale pour rajouter l'organisme, doit être faite à la crème Yoghurt Lactella.

LA CURE DE PRINTEMPS, idéale pour rajouter l'organisme, doit être faite à la crème Yoghurt Lactella.

LA CURE DE PRINTEMPS, idéale pour rajouter l'organisme, doit être faite à la crème Yoghurt Lactella.

LA CURE DE PRINTEMPS, idéale pour rajouter l'organisme, doit être faite à la crème Yoghurt Lactella.

LA CURE DE PRINTEMPS, idéale pour rajouter l'organisme, doit être faite à la crème Yoghurt Lactella.

LA CURE DE PRINTEMPS, idéale pour rajouter l'organisme, doit être faite à la crème Yoghurt Lactella.

LA CURE DE PRINTEMPS, idéale pour rajouter l'organisme, doit être faite à la crème Yoghurt Lactella.

LA CURE DE PRINTEMPS, idéale pour rajouter l'organisme, doit être faite à la crème Yoghurt Lactella.

CARNET DU JOUR

MARIAGES. — Mercredi 10 h. 30, en l'église du Sacré-Coeur, à Tourcoing, a été célébré le mariage de Mlle Suzanne Masurel, fille de M. et M^{me} Georges Masurel-Masurel, avec M. Raphaël Flipo, fils de M. et M^{me} Georges Flipo. Le consentement a été donné par M. et M^{me} Georges Flipo, Georges Leclercq, professeur aux Arts et Métiers, à Lille, cousin du marié, qui a donné la bénédiction nuptiale et prononcé une délicate allocution.

Le mariage a été célébré par M. le chanoine Millaquet, curé de la paroisse. Les témoins étaient: pour le marié, M. Georges Masurel, son frère; pour le marié, M. Michel Flipo, son frère. Dans les stalles, on notait: M. le vicarier général Elie-M. le chanoine Coupin, doyen de Lille et Verrière, numéraire de l'Immaculée-Conception; MM. les abbés André Leclercq, Étienne Dumortier, et Bernard, directeurs au Grand Séminaire; MM. les abbés Ruffin, Bonte, curé de Saint-Éloi; Castelnot, curé de la Croix-Rouge; Crain, curé de N.-D. du Sacré-Coeur; Martens, curé de Saint-Grégoire; Wattelet, Leconte, Flageolet, Desrumaux et Flipo, professeur au Collège; Carissimo, Choquel et Debrune, vicaires du Sacré-Coeur. Les chants étaient exécutés par la chorale paroissiale, dirigée par M. Wilmet, M. Heintz et les choristes.

Le mariage a été célébré par M. le chanoine Millaquet, curé de la paroisse. Les témoins étaient: pour le marié, M. Georges Masurel, son frère; pour le marié, M. Michel Flipo, son frère. Dans les stalles, on notait: M. le vicarier général Elie-M. le chanoine Coupin, doyen de Lille et Verrière, numéraire de l'Immaculée-Conception; MM. les abbés André Leclercq, Étienne Dumortier, et Bernard, directeurs au Grand Séminaire; MM. les abbés Ruffin, Bonte, curé de Saint-Éloi; Castelnot, curé de la Croix-Rouge; Crain, curé de N.-D. du Sacré-Coeur; Martens, curé de Saint-Grégoire; Wattelet, Leconte, Flageolet, Desrumaux et Flipo, professeur au Collège; Carissimo, Choquel et Debrune, vicaires du Sacré-Coeur. Les chants étaient exécutés par la chorale paroissiale, dirigée par M. Wilmet, M. Heintz et les choristes.

Le mariage a été célébré par M. le chanoine Millaquet, curé de la paroisse. Les témoins étaient: pour le marié, M. Georges Masurel, son frère; pour le marié, M. Michel Flipo, son frère. Dans les stalles, on notait: M. le vicarier général Elie-M. le chanoine Coupin, doyen de Lille et Verrière, numéraire de l'Immaculée-Conception; MM. les abbés André Leclercq, Étienne Dumortier, et Bernard, directeurs au Grand Séminaire; MM. les abbés Ruffin, Bonte, curé de Saint-Éloi; Castelnot, curé de la Croix-Rouge; Crain, curé de N.-D. du Sacré-Coeur; Martens, curé de Saint-Grégoire; Wattelet, Leconte, Flageolet, Desrumaux et Flipo, professeur au Collège; Carissimo, Choquel et Debrune, vicaires du Sacré-Coeur. Les chants étaient exécutés par la chorale paroissiale, dirigée par M. Wilmet, M. Heintz et les choristes.

Le mariage a été célébré par M. le chanoine Millaquet, curé de la paroisse. Les témoins étaient: pour le marié, M. Georges Masurel, son frère; pour le marié, M. Michel Flipo, son frère. Dans les stalles, on notait: M. le vicarier général Elie-M. le chanoine Coupin, doyen de Lille et Verrière, numéraire de l'Immaculée-Conception; MM. les abbés André Leclercq, Étienne Dumortier, et Bernard, directeurs au Grand Séminaire; MM. les abbés Ruffin, Bonte, curé de Saint-Éloi; Castelnot, curé de la Croix-Rouge; Crain, curé de N.-D. du Sacré-Coeur; Martens, curé de Saint-Grégoire; Wattelet, Leconte, Flageolet, Desrumaux et Flipo, professeur au Collège; Carissimo, Choquel et Debrune, vicaires du Sacré-Coeur. Les chants étaient exécutés par la chorale paroissiale, dirigée par M. Wilmet, M. Heintz et les choristes.

Le mariage a été célébré par M. le chanoine Millaquet, curé de la paroisse. Les témoins étaient: pour le marié, M. Georges Masurel, son frère; pour le marié, M. Michel Flipo, son frère. Dans les stalles, on notait: M. le vicarier général Elie-M. le chanoine Coupin, doyen de Lille et Verrière, numéraire de l'Immaculée-Conception; MM. les abbés André Leclercq, Étienne Dumortier, et Bernard, directeurs au Grand Séminaire; MM. les abbés Ruffin, Bonte, curé de Saint-Éloi; Castelnot, curé de la Croix-Rouge; Crain, curé de N.-D. du Sacré-Coeur; Martens, curé de Saint-Grégoire; Wattelet, Leconte, Flageolet, Desrumaux et Flipo, professeur au Collège; Carissimo, Choquel et Debrune, vicaires du Sacré-Coeur. Les chants étaient exécutés par la chorale paroissiale, dirigée par M. Wilmet, M. Heintz et les choristes.

Le mariage a été célébré par M. le chanoine Millaquet, curé de la paroisse. Les témoins étaient: pour le marié, M. Georges Masurel, son frère; pour le marié, M. Michel Flipo, son frère. Dans les stalles, on notait: M. le vicarier général Elie-M. le chanoine Coupin, doyen de Lille et Verrière, numéraire de l'Immaculée-Conception; MM. les abbés André Leclercq, Étienne Dumortier, et Bernard, directeurs au Grand Séminaire; MM. les abbés Ruffin, Bonte, curé de Saint-Éloi; Castelnot, curé de la Croix-Rouge; Crain, curé de N.-D. du Sacré-Coeur; Martens, curé de Saint-Grégoire; Wattelet, Leconte, Flageolet, Desrumaux et Flipo, professeur au Collège; Carissimo, Choquel et Debrune, vicaires du Sacré-Coeur. Les chants étaient exécutés par la chorale paroissiale, dirigée par M. Wilmet, M. Heintz et les choristes.

Le mariage a été célébré par M. le chanoine Millaquet, curé de la paroisse. Les témoins étaient: pour le marié, M. Georges Masurel, son frère; pour le marié, M. Michel Flipo, son frère. Dans les stalles, on notait: M. le vicarier général Elie-M. le chanoine Coupin, doyen de Lille et Verrière, numéraire de l'Immaculée-Conception; MM. les abbés André Leclercq, Étienne Dumortier, et Bernard, directeurs au Grand Séminaire; MM. les abbés Ruffin, Bonte, curé de Saint-Éloi; Castelnot, curé de la Croix-Rouge; Crain, curé de N.-D. du Sacré-Coeur; Martens, curé de Saint-Grégoire; Wattelet, Leconte, Flageolet, Desrumaux et Flipo, professeur au Collège; Carissimo, Choquel et Debrune, vicaires du Sacré-Coeur. Les chants étaient exécutés par la chorale paroissiale, dirigée par M. Wilmet, M. Heintz et